

Discours* d'introduction Décision Modificative
12 octobre 2026

Mesdames et Messieurs,

Pour introduire mon propos, je reviendrai quelques instants sur les manifestations lycéennes. Il y a eu, certes, des débordements qui sont inacceptables. Débordements et violences qui ont d'ailleurs, malheureusement, contribué à faire diversion par rapport aux causes de ces manifestations. J'entends et comprends l'angoisse qui peut saisir les lycéennes et les lycéens sur leurs conditions d'études, sur l'orientation et les problèmes de Parcoursup, sur les profs qui ne sont pas remplacés. Leur colère rejoint des préoccupations et un malaise qui traversent par ailleurs toute notre société quant à la situation de l'éducation en France. On peut citer, par exemple, le classement PISA qui pointe une profonde dégradation de notre système scolaire. Ce classement international cible le rôle des inégalités dans les causes de ces mauvaises performances et alerte sur la dégradation alarmante des résultats dans l'apprentissage de la lecture. Sans aller jusqu'à dire comme Françoise Sagan que « la jeunesse est la seule génération raisonnable », je pense que les lycéennes et lycéens ont compris qu'à l'école se jouait non seulement leur avenir personnel mais aussi celui de notre société. J'espère que l'élection présidentielle sera l'occasion d'un sursaut en la matière dont notre République a un besoin crucial.

J'en viens maintenant à des considérations qui sont aux yeux de beaucoup plus terre à terre. Les décisions modificatives peuvent, a priori, paraître austères. Il est vrai que dans l'imaginaire collectif, les réalités budgétaires suscitent rarement des sentiments d'exaltation et renvoient même parfois à des enjeux secondaires. Or, à travers les budgets ce sont des choix politiques qui se dessinent. A travers les budgets, ce sont les territoires que l'on construit et les personnes

que l'on accompagne. On l'oublie souvent mais la démocratie est née en France en 1789 sur la question du consentement à l'impôt. C'est dire si les enjeux budgétaires, financiers, sont indissociables, qu'on le veuille ou non, de la politique.

22 % d'augmentation de la contribution au SDIS, plus de 20 % d'augmentation des crédits pour l'autonomie, plus de 70 % d'augmentation pour la protection de l'enfance, un plan de 15 millions d'euros sur 5 ans en faveur du logement social. Depuis le début du mandat, nos orientations budgétaires offrent un cap clair. L'opposition les contestent. C'est normal. Elle est dans son rôle. Nous avons des visions du monde et des projets politiques qui divergent. C'est une chose saine en démocratie. Mais, ce qui m'inquiète, c'est que nous avons vu apparaître, de façon rampante dans un premier temps, puis de manière de plus en plus prononcée ces dernières années, un phénomène pernicieux rognant les marges des collectivités de façon à les placer sur certains aspects comme de simples exécutants de l'Etat. Ce qui affaiblit considérablement la démocratie locale. Le phénomène est particulièrement palpable pour les Départements.

Les Conseil départementaux participent au redressement des finances publiques depuis les années 2000, période à laquelle leur furent transférées des Allocations Individuelles de Solidarités telles que le RSA, l'APA, la PCH, sans que le coût de leur évolution ne soit compensé à travers le temps. Si bien qu'aujourd'hui c'est en moyenne plus de 80 millions d'euros qui, chaque année, devraient être compensés par l'Etat au Département des Côtes d'Armor et qui nous manquent pour boucler notre budget. Ajoutez à cela, comme nous l'avons déjà dit à de nombreuses reprises ici, une explosion des besoins sociaux et des recettes liées à la conjoncture économique, donc aléatoires par nature, et vous comprenez la difficulté pour les Conseils départementaux. Mais, il faut bien dire que le projet de loi de finances 2027 se montre, d'une certaine manière, encore plus tordu pour les Départements. Tordu, le terme n'est pas

galvaudé pour décrire une stratégie où le Gouvernement explique faire un cadeau de 1,5 milliard aux Départements quand, en réalité, il leur demande un effort de 1,2 milliard d'euros, comme l'a rappelé l'Assemblée des départements de France. Laquelle peut difficilement être suspecte de gauchisme ou de menées révolutionnaires puisqu'elle est présidée par François Sauvadet, lequel s'appuie sur une majorité de droite et du centre. Soit le camp politique qui est au Gouvernement.

Dans son PLF 2027, le Gouvernement divise ainsi par 6 le fonds de sauvegarde des Départements pour l'établir à 100 millions d'euros. Si le DILICO est supprimé, il est remplacé par un nouveau dispositif à la logique analogue, pour lequel 60 % des Départements seront mis à contribution à hauteur de 551 millions d'euros – l'ADF estime la contribution des Côtes d'Armor entre 4,12 millions d'euros, si l'on prend les critères de 2026 et 8,36 si l'on choisit ceux de 2025. Sans compter que s'ajoute un écrêtement de la dynamique de la TVA. Rappelez-vous à cet égard la promesse de l'Etat lorsqu'il remplaçait la taxe sur le foncier bâti par une fraction de TVA : « ne vous inquiétez pas, la dynamique de la TVA compensera la dynamique de la taxe foncière, vous ne serez pas perdant ». Comme le disait Charles Pasqua : « les promesses n'engagent que ceux qui les reçoivent ». Je serais tenté d'ajouter : surtout avec l'Etat quand on parle fiscalité. Globalement, l'ADF évalue pour notre collectivité l'impact du PLF 2027 par rapport à 2026 à 16,11 millions d'euros. Dit autrement, avec une telle mesure, le Gouvernement nous met la tête sous l'eau. Car, en plus, dans le même temps, l'Etat, que ce soit via le Gouvernement ou le législateur, ne cesse d'imposer de nouvelles charges aux Départements. Je pense, par exemple, à l'augmentation des contributions à la CNRACL qui touche tous les employeurs publics. On pourrait citer le Ségur de la Santé et bien d'autres dispositifs. Ces mesures nous impactent d'ailleurs comme dans une logique de bombe à sous-munitions puisqu'elle nous concerne en tant qu'employeur mais aussi, indirectement, en tant que financeur d'autres structures également concernées. Autrement dit, on paye deux fois la

facture. Ajoutez à cela la chute des recettes liées à la taxe d'aménagement consécutive au changement du mode de recouvrement qui nous prive de plusieurs millions d'euros et les lacunes de l'Etat sur son champ d'action ; lacunes qui viennent nous impacter sur nos propres compétences et nous contraignent, au bout du bout, à augmenter nos dépenses. Le cas de la protection de l'enfance est à cet égard symptomatique. Dit de façon plus imagée et moins technique, le Gouvernement nous force à conduire sur la neige sur des routes escarpées avec des pneus lisses tout en rajoutant des obstacles au dernier moment. Alors, forcément, quand en plus il nous fait la leçon, la coupe est pleine !

Vous l'aurez compris, les mois qui viennent s'annoncent compliqués. Mais nous continuerons notre travail inlassable pour tenter de convaincre Gouvernement et parlementaires de la nécessité de préserver les Départements. Ce sera notamment l'enjeu des Assises des Départements de France qui se tiendront cette semaine à Reims. Non pour sauvegarder quelques intérêts d'élus. Mais parce que derrière le Département, ce sont des politiques au cœur du pacte républicain et derrière ces politiques des femmes, des hommes, des enfants dont les conditions de vie sont en jeu. Nous allons donc tenter, une fois encore, d'amortir les chocs pour notre territoire. C'est un pan important de notre action depuis 2021. Mais nous allons aussi continuer, pendant ce temps-là, à faire vivre notre territoire. Nous le faisons dans le cadre d'un aménagement durable avec la volonté de préserver les équilibres qui constituent les atouts des Côtes d'Armor. Des équilibres territoriaux, sociaux, environnementaux. Cette action, nous la faisons vivre via nos différentes politiques, que ce soit avec les contrats de territoires, nos soutiens aux ESMS mais aussi la préservation de nos espaces naturels sensibles que nous évoquerons tout à l'heure. Nous la faisons vivre également à travers nos satellites qui sont autant d'instruments au service des Costarmoricaines et des Costarmoricains. Je pense à Terre d'Armor Habitat sur le logement, à Côtes d'Armor Destination sur le tourisme, au Centre

d'Etudes et de Valorisation des Algues (le CEVA), à la SPL Eskale d'Armor, ou encore à deux outils dont nous avons impulsé la création : la Splet'Armor pour accélérer le déploiement des énergies renouvelables et la SEM Bretagne Armor pêche pour préparer la filière aux défis à venir.

Avec le PLF 2027 et la campagne présidentielle s'ouvre une séquence importante pour notre pays. Il n'est pas excessif de dire qu'elle sera cruciale pour l'avenir de la République. Durant cette période, nous ne pouvons qu'espérer que les acteurs nationaux seront à la hauteur des enjeux auxquels est confronté notre pays. Du reste, nous serons toutes et tous mobilisés au Département pour préserver les Côtes d'Armor. Le cap que nous nous sommes donnés, rappelé lors du BP et dans le cadre duquel s'inscrit cette DM1 restera le même : Protéger et amortir les chocs, animer le territoire et préparer les Côtes d'Armor aux défis futurs. En tâchant de renforcer les solidarités, de poursuivre l'accélération de la transition écologique, de consolider le lien citoyen et d'aménager de manière équilibrée les Côtes d'Armor, notre objectif est de construire un territoire plus juste et plus agréable à vivre.

Je vous remercie pour votre attention.

**Seul le prononcé fait foi*